

La francophonie (bie) en Italie

Léo Jacques

Numéro 20, décembre 1975

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/56798ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Jacques, L. (1975). La francophonie (bie) en Italie. *Québec français*, (20), 30-31.

n'est pas en tous les cas la seule fin. Et s'il faut se méfier de ceux qui n'ont lu que quelques oeuvres et beaucoup de critiques, il faut se garder tout autant de ceux qui n'ont fait que lire des oeuvres sans s'initier à la lecture seconde ou tierce (comme l'on veut), la lecture critique.

D'ailleurs l'équilibre peut être maintenu entre la connaissance d'un corpus assez vaste et l'initiation critique aux oeuvres de ce même corpus. Il s'agit de prévoir après les trimestres d'initiation à une méthodologie critique une deuxième étape dans laquelle l'on applique, à des oeuvres d'un corpus déterminé, tout en les dépassant, les problèmes théoriques étudiés en première année. Il est certain que l'étude d'une oeuvre poétique (ou autre) doit permettre au professeur et aux étudiants de dépasser l'initiation de la première année et d'entrer dans une étude vraiment sérieuse, avec toutes les difficultés que cela comporte sur le plan pédagogique et sur le plan scientifique. Car il y a des difficultés. S'il faut éviter de reculer par rapport à l'initiation critique du premier niveau et de retomber alors dans une espèce de lecture effrénée des oeuvres, il faut également éviter d'aborder dans ces cours la discussion dans l'abstrait de problèmes théoriques. Je ne dis pas qu'il faille éviter les questions théoriques, je dis qu'il ne faut pas transformer les cours de ce niveau en discussions théoriques. Le professeur doit donc connaître parfaitement ce que le professeur de premier niveau a ensei-

gné et en approfondir un ou des aspects particuliers. L'oeuvre (ou quelques oeuvres) est donc le point de départ à la démarche critique approfondie, mais non le prétexte à un «tripage» collectif et trop hâtif sur certaines méthodes littéraires.

Et pourtant des discussions théoriques sont essentielles. Il faut que les étudiants avancés (de préférence aux 5^e et 6^e trimestres) soient initiés aux principales méthodes d'approche littéraire le plus intégralement possible, c'est-à-dire, si c'est faisable, jusqu'aux développements les plus récents et les plus discutés de ces méthodes. Et la tâche n'est pas mince. Il s'agit non seulement de demander à un professeur d'expliquer aux étudiants les principaux aspects d'une méthode d'analyse, mais aussi de s'élever à une distance critique suffisante pour être capable d'accepter les objections et capable aussi de signaler aux étudiants les limites de cette méthode. Tâche non mince, disait-on, et pourtant essentielle si l'on ne veut pas former de petits pédants prétentieux et oublieux du fait que l'attitude scientifique véritable est d'abord ouverture à toute recherche sérieuse et valable.

Voilà en gros et *fort rapidement* ce qui m'apparaît être un programme équilibré en études littéraires. Au moins un programme de baccalauréat spécialisé; le problème serait tout autre s'il s'agissait d'un baccalauréat d'enseignement secondaire.

La formation d'un futur enseignant du secondaire ne saurait être intégralement la même que celle d'un futur chercheur ou d'un futur enseignant au CEGEP. À une solide formation linguistique de base, il faut joindre des cours de littérature adaptés à ces futurs enseignants. Il n'est pas dit qu'un cours sur *Phèdre* ou sur une oeuvre de Langevin soit la meilleure préparation. Grossièrement et fort rapidement, je dirais que ces étudiants doivent être:

- 1) initiés à la technique et à la théorie de la description, du récit, de la poésie, du théâtre . . . ;
- 2) initiés à la littérature écrite pour les adolescents;
- 3) initiés à la technique et à la théorie de l'exposé oral.

Ainsi peut-être n'appellerons-nous plus au secondaire cours de littérature ou atelier littéraire ce qui n'est qu'un défilé plus ou moins informel.

Jean-Claude MOISAN

1. Faut-il rappeler que la critique moderne sérieuse n'ignore pas la nécessaire textologie et la non moins nécessaire histoire littéraire? À la condition de savoir que l'histoire littéraire est surtout l'étude des conditions rhétoriques ou sociales de l'apparition d'un texte.
2. Je ne peux parler que de ce que je connais, c'est-à-dire de l'Université Laval.

FRANCOPHONIE

la francophonie (bie) en Italie

Peu de Québécois ignorent que la majorité des immigrants italiens qui viennent s'installer à Montréal envoient leurs enfants dans les écoles publiques de langue anglaise plutôt que dans les écoles de la majorité francophone. Les événements survenus à St-Léonard, en 1975 comme en 1969, nous l'ont rappelé brutalement.

Peu de Québécois, sans doute, savent qu'il existe en Italie un petit peuple de langue et de culture françaises qui lutte désespérément afin de conserver son iden-

tité et qui refuse de se laisser italianiser. À la différence de nos camarades italo-québécois qui viennent d'arriver au Québec, les Valdôtains, puisqu'il s'agit d'eux, sont installés sur la terre ancestrale depuis plus de deux mille ans. Leurs ancêtres, les Salasses, (contemporains d'Astérix et d'Obélix!), ne cédèrent devant les légions romaines qu'après plus d'un siècle de luttés, en l'an 25 av. J.-C. Les Romains y fondèrent alors une ville qu'ils appelèrent Augusta Praetoria, l'actuelle Aoste.

La Vallée d'Aoste est située dans les Alpes qui séparent l'Italie, la France et la

Suisse. Les plus hautes montagnes d'Europe lui servent de limites naturelles et surplombent cette région, la plus petite d'Italie avec ses 3262 km², et ses 100 000 habitants.

La domination romaine sur la vallée dura jusqu'à la chute de l'Empire d'Occident. La Vallée d'Aoste fit ensuite partie du Royaume de Bourgogne, et à partir de 1032, elle fut unie à la Savoie, jusqu'à ce que celle-ci soit annexée à la France en 1860. La Vallée d'Aoste fut alors contrainte de s'unir à l'Italie, pour y subir une

seconde domination romaine.

Tout au cours de son histoire, même en dépit de très longues périodes de domination, les Valdôtains n'ont jamais abandonné leurs luttes et leurs revendications autonomistes. Sous la Couronne de Savoie, les Valdôtains connurent cependant la période la plus heureuse de leur histoire. Grâce aux usages juridiques particuliers et à l'isolement naturel de la région, un régime particulier, basé sur la triple autorité des États (clergé, noblesse et bourgeoisie), s'établit dans la Vallée d'Aoste. Cette longue période, baptisée «les siècles d'or des libertés valdôtaines», prit fin en 1770, alors qu'on ne conserva que quelques débris de l'ancienne législation. En 1848, la constitution du Roi Charles-Albert abolit ces derniers vestiges, sauf celui de l'usage de la langue française.

À compter de 1859, puis après l'unification italienne, le gouvernement de Rome entreprit une lutte de tous les instants contre la langue française au Val d'Aoste, ne reculant devant aucun subterfuge, aucune manoeuvre pour venir à bout de la résistance du peuple valdôtain. Résultat: la langue française fut progressivement bannie de tous les secteurs de la vie régionale.

C'est cependant Mussolini qui se montra le plus impitoyable. De 1926 à 1945, l'enseignement du français, langue maternelle des Valdôtains, était interdit dans les écoles. Les noms des communes furent traduits en italien, de même que les noms des rues, les inscriptions sur les monuments, sur les tombes familiales, etc. Le gouvernement de Rome s'apprêtait à traduire les noms de famille en italien, et à mettre en oeuvre un programme d'émigration massive des Valdôtains dans le Tyrol, lorsque la guerre interrompit cette entreprise de déportation. L'immigration italienne au Val d'Aoste, visant à submerger les francophones, n'en continua pas moins.

À la fin de la guerre, en 1945, les Valdôtains qui s'étaient ralliés, regroupés au temps de la clandestinité et de la résistance au fascisme, s'unirent sous la bannière de l'Union Valdôtaine. Leur objectif était de rétablir un régime démocratique et de redonner à la Vallée d'Aoste les instruments juridiques et politiques lui permettant de s'administrer de façon autonome. Ils obtinrent finalement, en vertu de la loi constitutionnelle du 26 février 1948, un statut spécial reconnaissant théoriquement l'autonomie de la région et le droit au bilinguisme, notamment dans les écoles.

En réalité, le Conseil régional de 35 membres élus au suffrage universel qui veille à l'administration de la Vallée «peut être dissous par le Président de la République... pour des raisons de *sûreté nationale*»...Épée de Damoclès qui limite singulièrement l'autonomie de la région, notamment dans l'usage de la langue française: l'utilisation *abusive* du français pourrait fort bien être une menace à la sûreté nationale...

Le vice-président du Conseil, M. Pierre Fosson s'exprime ainsi: «L'oeuvre de dévaldôtanisation continue. Tous les moyens sont bons: le boycottage, le chantage, le favoritisme, la corruption. Les systèmes de la mafia sont malheureusement arrivés jusque chez nous. Et ces systèmes n'ont pas épargné les milieux politiques.»

L'immigration italienne dans la Vallée a fait son oeuvre: les trois quarts des 32,000 habitants d'Aoste ne parlent pas le français. Par contre, plus de 90% des habitants des autres communes sont de langue française, à Saint-Vincent, Châtillon, Courmayeur, Cogne, Saint-Rémi, Saint-Jacques... Dans les écoles, le français est enseigné en langue *italienne* comme une *langue morte*. Le gouvernement italien retarde indûment la mise en opération de relais permettant aux Valdôtains de capter les émissions de la télévision française. Il impose aussi des taxes spéciales à l'affichage en français.

Les Valdôtains sont pourtant chez eux dans la Vallée d'Aoste. Ils ne demandent qu'à demeurer eux-mêmes, qu'à vivre comme ils l'entendent, en français. Leur lutte est tragique, comme l'appel de cet ancien président du gouvernement régional: «Il dépend avant tout de la volonté et de l'opiniâtreté des Valdôtains, il dépend aussi de l'aide que nous donneront tous les francophones, qu'à deux mille ans de distance, un petit peuple des Alpes, après une lutte acharnée pour sa liberté et son existence, finisse ou non par succomber.»

À l'entrée de la ville d'Aoste, se trouve l'Arc de triomphe d'Auguste. Autrefois, on pouvait y lire l'inscription suivante:

«Ici le Salasse longtemps défendit ses foyers, il succomba. Rome victorieuse enfin remporta ses lauriers.»

Rome aura-t-elle à nouveau raison des Valdôtains? À moins que quelque druide ne leur prépare une nouvelle potion magique!...

Léo JACQUES, président
Mouvement national des Québécois.

AUX PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

*Un panorama
de la vie des arts, des lettres
et des sciences de l'homme
au Québec*



LIVRES ET AUTEURS QUÉBÉCOIS 1974

revue critique
de l'année littéraire

Le bilan de la production de l'année dans les domaines des lettres (roman, théâtre, poésie, essais), des arts (arts plastiques, architecture, cinéma) et des sciences humaines (philosophie, sciences sociales, histoire, géographie...); comptes rendus critiques, études sur les événements littéraires de l'année, bibliographie et renseignements de tous ordres (prix littéraires, thèses soutenues dans les universités, liste de revues, adresses des maisons d'édition...). 416 pages, \$7.50.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE
OU CHEZ L'ÉDITEUR:

**LES PRESSES
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**
C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4